



6^e année

LISTE DES EFFETS SCOLAIRES 2023-2024 (à acheter par les parents*)

N.B. Nous encourageons fortement la réutilisation du matériel que vous avez déjà. Certains articles devront être renouvelés dans l'année au besoin de l'élève.

Il est essentiel de respecter cette liste et de ne pas faire d'ajout.

Quantité	Article
12	Crayons à mine noire HB
1	Ensemble de 24 crayons de couleur en bois (tous taillés et identifiés)
1	Stylo bleu
12	Crayons feutres lavables gros format (inodore)
4	Crayons surligneurs (couleurs différentes)
2	Gommes à effacer blanche dimensions : (L) 43 x (l) 19 x (H) 13 mm
1	Taille-crayons de style avec couvercle qui se visse
1	Règle transparente 30 cm (pas de pouces)
1	Ruban adhésif
2	Bâtons de colle (42g)
1	Ciseaux (lames 5" à 8")
1	Rapporteur d'angles
1	Calculatrice
8	Cahiers d'écriture d'environ 32 pages à 3 trous (format cartable, non spirale, pas de broches)
1	Cahier de feuilles quadrillées (5cm ²) 80 pages
1	Tablette de 50 feuilles de papier construction
1	Paquet de 100 feuilles mobiles lignées avec des marges
2	Paquets de 5 séparateurs
10	Pochettes protectrices transparentes à 3 trous (qui s'insère dans un cartable)
1	Cartable 1" ¹ / ₂ à 3 anneaux avec pochette intérieure
12	Reliures à attaches (couleurs différentes)
3	Marqueurs effaçables à sec à- pointe fine, si possible avec efface
1	Marqueur permanent noir à pointe fine de style « Sharpie »
1	Marqueur permanent noir à pointe large de style « Sharpie »

MATÉRIEL NON-DIDACTIQUE ET EFFETS PERSONNELS

1	Sac à dos
1	Étui pour les crayons
1	Paire d'espadrilles pour l'éducation physique / intérieur
1	Sac refermable à glissière grandeur large et identifié au nom de l'enfant
1	Boîte à lunch (au besoin)

MATÉRIEL FACULTATIF

VEUILLEZ NOTER QUE L'ÉCOLE EN POSSÈDE EN QUANTITÉ SUFFISANTE. TOUTEFOIS POUR DES RAISONS NOTAMMENT D'HYGIÈNE, DE SANTÉ OU AUTRE, LE PARENT* PEUT ACHETER CE BIEN POUR SON ENFANT.

1	Flûte à bec soprano (Baroque)
1	Casque d'écoute utilisé lors des ateliers (dans un petit sac identifié au nom de l'enfant) *Recommandé pour tous, mais nécessaire pour les élèves ayant des mesures adaptatives qui leur permettent l'utilisation des outils technologiques*

TOUS LES OBJETS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS.

**Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale.*

